



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira à **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**,
le **04 juin 2018**, à **19H00**.

Affiché le 29/05/2018

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- 01 - Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 27 février 2018
- 02 - Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 11 avril 2018
- 03 - Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 30 avril 2018
- 04 - Centre Communal d'Action Sociale - Représentants du Conseil Municipal et membres nommés
- 05 - Commission d'appel d'offres - Représentants du Conseil Municipal
- 06 - Information marché éclairage public
- 07 - Adhésion à un groupement de commandes pour " l'achat d'énergies, de fournitures/services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique
- 08 - Indemnités du Maire, des Adjoints et des Conseillers municipaux délégués
- 09 - Fixation du nombre de Responsables du Personnel au Comité Technique et diverses décisions.
- 10 - Jury d'assises 2019
- 11 - Décisions prises en application de l'article L2122-22
- 12 - Informations et questions diverses

Le Maire, Laurence CRISTOL